



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX**

**-ÉRAIFT-**

**Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO**

**AVIS DE VACANCE N° 528.ER/2021**

<b>TITRE DU POSTE</b>	<b>DIRECTEUR « FUND RAISING »</b>
<b>NIVEAU DU POSTE</b>	<b>CADRE</b>
<b>TYPE CONTRAT</b>	<b>CONTRAT DES SERVICES</b>
<b>LIEU D'AFFECTATION</b>	<b>KINSHASA</b>
<b>DUREE DU CONTRAT</b>	<b>5 ANS</b>
<b>DATE DE CLOTURE</b>	<b>30/06/2021</b>

**a. Définition du poste**

Le Directeur « FundRaising » récolte des fonds de l'École Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) travaille sous la responsabilité directe du Directeur de l'ERAIFT. Il possède le grade de Directeur Adjoint.

Le Directeur du « FundRaising » contribue au rayonnement national, régional, international de l'École et à son développement, en faisant preuve de vision et de **leadership** pour anticiper et aborder les problèmes environnementaux et sociaux qui se posent en Afrique Sub-saharienne, notamment ceux liés aux besoins essentiels des populations locales rurales, urbaines et péri-urbaines, à la lutte contre la pauvreté, aux défis du changement climatique, à la désertification, etc.

Ce poste exige une grande ouverture d'esprit, mais aussi de la rigueur, le sens de l'écoute et de la négociation, l'esprit d'initiatives, et la capacité à épauler le Directeur dans ses efforts à fédérer une équipe autour d'un projet commun. Il devra avoir une grande aptitude à communiquer avec efficacité et persuasion (oralement et par écrit), et à faire respecter la ligne d'autorité. Il devra posséder une qualité d'organisation, y compris une aptitude à établir des plans et des priorités et à les mettre en œuvre efficacement. Travailler sous pression et en équipe, avoir le réflexe de comptes rendus et de partage de l'information, devraient faire partie de ses compétences.

Représentant l'ERAIFT au plus haut niveau international, le Directeur du « FundRaising » de l'ERAIFT est appelé à donner de l'ERAIFT, auprès du grand public, des cadres à former, des utilisateurs des services de l'École, des partenaires et des bailleurs de fonds/donateurs, l'image d'une École hautement performante sur le plan de la formation et de la recherche dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des forêts et territoires tropicaux.

**b. Principales fonctions**

Placé sous la supervision du Directeur de l'ERAIFT, le Directeur « FundRaising » de l'ERAIFT est appelé à assumer de façon spécifique les tâches suivantes :



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX  
-ÉRAIFT-**

**Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO**

- Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de « FundRaising » de l'ERAIFT, sur la base des orientations du Conseil d'Administration et des priorités des partenaires techniques et financiers privés et publics de l'ERAIFT ;
- Consolider les financements actuels de l'ERAIFT et diversifier ceux-ci particulièrement au niveau du secteur privé, des ONG internationales et de nouveaux partenaires institutionnels ;
- Contribuer activement à la redevabilité (« accountability ») financière et technique de l'ERAIFT et consolider la confiance des partenaires techniques et financiers de l'ERAIFT ;
- Soutenir le Directeur de l'ERAIFT dans ses tâches et le cas échéant le représenter ou le remplacer à sa demande;
- Contribuer à la mise en œuvre du projet « Renforcement de capacités des praticiens de la biodiversité, des scientifiques et des décideurs politiques pour la gestion durable des aires protégées et des écosystèmes forestiers d'Afrique. » financé par l'UE etc, à ce titre, travailler en étroite collaboration avec le responsable du suivi et évaluation du projet et la responsable de la communication.
- Superviser la préparation des rapports d'activités destinés au Conseil d'Administration de l'ERAIFT et des rapports narratifs et financiers destinés aux Partenaires Techniques et Financiers de l'ERAIFT.
- Sous la supervision du Directeur de l'ERAIFT, maintenir et promouvoir le développement des relations avec l'UNESCO, en particulier le programme MAB (*Man and Biosphere*), l'Union Européenne et ses Etats membres, les Etats-Unis d'Amérique, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (pays hôte), les pays associés à l'ERAIFT, le Conseil d'Administration, les partenaires de l'École du secteur forêt-environnement au sens large (universités, centres de recherche, acteurs privés, ONG, etc.), les réseaux régionaux et internationaux pertinents au mandat de l'ERAIFT (RAPAC, RIFFEAC, AfriMAB, Chaires UNESCO, Centres de Catégorie 2, Centres de Catégorie 1, Réseau des Campus virtuels AVICENNE de l'UNESCO, le CAMES, la Commission Economique Africaine de l'UA, ATIBT-ITTO-PFBC-COMIFAC., CEMAC, CEEAC, BAD, UEMOA, CEDEAO etc.) , dans le but, entre autres, de promouvoir des réseaux d'échanges et de collaborations Sud-Sud et Sud-Nord ;
- Initier de nouveaux partenariats et rechercher de nouveaux modes de financement publics et privés, nationaux, régionaux et internationaux contribuant à la viabilité financière de l'ERAIFT ;
- Participer à la bonne gestion des ressources financières de l'École et déployer des efforts de récolte des fonds en vue d'assurer à l'École son autonomie financière ;
- Participer au Conseil d'Administration et contribuer à son Secrétariat.



ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX  
-ÉRAIFT-

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

*c. Durée*

- Ce poste aura une durée de 5 ans maximum avec la perspective d'accéder, le cas échéant, à la Direction de l'ÉRAIFT sur décision du Conseil d'Administration conformément aux statuts de l'ÉRAIFT ;
- Comme tous les agents de l'ÉRAIFT, le Directeur « *Fund Raising* » fait l'objet d'un « *performance report* » établi par le Directeur de l'ÉRAIFT

*d. Profil*

- Cadre supérieur international avec au moins vingt (20) années d'expérience dans la coopération internationale ;
- Avoir un diplôme de Master 2.
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience dans la formulation, le suivi, l'évaluation des projets, programmes, politiques dans les secteurs de la gestion des ressources naturelles, de la conservation, des forêts tropicales, du changement climatique et de la gouvernance forestière ;
- Parfaite connaissance du français et connaissance approfondie de l'anglais ;
- Expérience professionnelle avérée d'au moins (dix) 10 années en Afrique centrale ;
- Connaissance de base en outils informatiques et usage des principaux logiciels (Word, Excel, Power point, Outlook).

**e. Soumission de candidature**

Nous vous invitons à faire parvenir votre candidature (**avec mention impérative du titre du poste et du N° de l'Avis de Poste dans l'intitulé du mail**) exclusivement par courrier électronique à : **info@eraift-rdc.org** ; les candidatures reçues après **17 :00 de Kinshasa du 30/06/2021 ne seront pas considérées pour la sélection des candidatures.**

Les dossiers de candidatures doivent comprendre une lettre de motivation et un CV en français et anglais avec 3 références internationales à contacter. N'oubliez pas de préciser votre adresse électronique et votre numéro de téléphone.

Fait à Kinshasa, le 27 Mai 2021

La Direction